

Les acteurs financiers

Définition des rôles

- Les services du Gouvernement
- La Cour des Comptes
- L'Inspecteur des Finances
- L'ordonnateur
- Le Contrôleur des engagements et des liquidations
- Le Comptable Régional et la Direction de la Comptabilité
- Les Comptables Trésoriers
- Le Comptable Centralisateur des Recettes
- Le régisseur d'avances des services du Gouvernement
- Le Comptable Centralisateur des Dépenses
- Le Comptable du Contentieux
- Le Comptable des Fonds en Souffrance
- Le correspondant de trésorerie
- L'organe de surveillance
- Le correspondant budgétaire
- Le comité administratif budgétaire
- Le correspondant de contrôle de gestion
- Le comité administratif de contrôle de gestion
- Le conseil stratégique (créé par l'arrêté du Gouvernement relatif au contrôle de gestion)

En pratique qui fait quoi

Les désignations

Les incompatibilités